

### **Séance annuelle avec la Direction cantonale de l'intérieur et de la justice (DIJ)**

La commission Institutions et jeunesse (INJ) a rencontré Mme la Conseillère d'Etat Evi Allemann, ainsi que sa délégation, afin de faire le point sur les différents dossiers qui concernent notre région, tels que les affaires qui concernent l'Office des mineurs avec en particulier les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte et le placement des enfants et jeunes en difficulté. Il a également été question d'aborder certains sujets mis en œuvre par l'OACOT, notamment les demandes de permis de construire et la promotion de la coopération intercommunale.

Concernant ce dernier point, l'OACOT dressera, ces prochains mois, un état des lieux de l'encouragement de la coopération intercommunale au niveau du canton. Afin d'assurer une coordination entre les différents intervenants et une uniformité dans les analyses menées, le CJB a nommé une personne de référence ayant une connaissance approfondie du terrain en la personne de Mme Virginie Heyer.

Finalement, un point a été fait quant au développement du bilinguisme au sein de la Direction cantonale.

### **Courrier d'information aux communes concernant les possibilités de subventionnement**

Par un courrier adressé aux communes, le CJB a rappelé ses compétences en matière d'octroi de subventions dans les domaines de la culture, du sport, de la jeunesse et des projets d'intérêt publics.

Le subventionnement de ces domaines étant important pour le développement de la région du Jura bernois et son rayonnement, les différentes possibilités dont disposent les communes pour soutenir des projets sur leur territoire ont été exposées. Ce courrier était également l'occasion de rappeler le principe de subsidiarité qui s'applique en matière de politique d'encouragement aux activités culturelles.

Le CJB espère que ces informations amèneront, à terme, à une meilleure utilisation des différents fonds (culturel, du sport et de loterie).

### **Collaboration avec Sport Grand Chasseral**

Le CJB a participé à l'Assemblée constitutive de la faîtière Sport Grand Chasseral qui s'est déroulée le jeudi 21 mars 2024 au CIP à Tramelan. Son but est de faire rayonner les sportifs hors des frontières de notre région, ainsi que faire rayonner la région du Jura bernois au niveau national.

Cette nouvelle faîtière sera, ces prochaines années, un acteur précieux pour la région et le CJB. Ce dernier n'hésitera pas à le consulter lors de dossiers spécifiques en lien avec le domaine du sport et des collaborations étroites s'établiront sans aucun doute dans un proche avenir.

### **Chantiers projet Avenir Berne Romande (ABR)**

Le CJB fait partie des partenaires du projet Avenir Berne Romande (ABR) et est impliqué pour tous les sujets qui concernent l'Office des immeubles et constructions (OIC), en particulier les chantiers du projet susmentionné.

La Direction des travaux publics et des transports a mis récemment en service une adresse email officielle permettant de traiter les candidatures des entreprises intéressées par les travaux à Tavannes et Loveresse ([abr@losinger-marazzi.ch](mailto:abr@losinger-marazzi.ch)).

Les entreprises et les artisans de la région peuvent dès lors s'annoncer à cette adresse email pour offrir leurs compétences pour ces chantiers de construction.

### **Autres dossiers**

Le CJB a également :

- été consulté sur l'évolution de la procédure d'attribution des contributions fédérales et cantonales en matière de bilinguisme ;
- versé des subventions dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds du sport et du Fonds de loterie. Des tableaux récapitulatifs sont proposés sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.conseildujurabernois.ch/subventions.html>

### **Informations et contacts**

- Etienne Klopfenstein, président du CJB, 079 210 97 04
- Jessica Schöpfer, secrétaire générale du CJB, 031 633 84 08 / 079 671 26 43

*La Neuveville, le 4 avril 2024*